12001, boul. De Salaberry
Dollard-des-Ormeaux, (Québec) H9B 2A7
514 684-1010

ÉLECTION MUNICIPALE
MUNICIPAL ELECTION

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Dollard-des-Ormeaux **Date du scrutin : Le 6 décembre 2026**

Par cet avis public, Annie Riendeau, Présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 6 novembre 2026. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. **Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.**

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans ou plus;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

 De plus, le 6 décembre 2026, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

 NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse :
Hôtel de Ville (porte 4)
12 001, boul. De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (QC) H9B 2A7

Dates et heures :
Le lundi 16 novembre 2026 17 h à 20 h
Le mardi 17 novembre 2026 de 14 h à 17 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la Présidente d'élection ou la Secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Annie Riendeau, Présidente d'élection	12 001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, (QC) H9B 2A7	514-684-1012 poste 1203
Nancy Gagnon, Secrétaire d'élection		514-684-1012 poste 1244

Donnée à Dollard-des-Ormeaux, le 9 novembre 2026

Annie Riendeau

Présidente d'élection